

FORMATION ELUS LOCAUX & CADRES TERRITORIAUX

La gestion des cimetières

Objectifs :

- Savoir gérer son cimetière
- Connaître le régime applicable aux concessions funéraires
- Être capable de répondre aux attentes et besoins des administrés en matière de « cendres »

Programme :

- La gestion du cimetière
 - Le droit à être inhumé
 - Création, agrandissement et translation du cimetière
 - Police et règlement du cimetière
- La gestion des sépultures
 - Terrain commun et concessions funéraires
 - La fin de la concession (renouvellement, reprise, rétrocession, concession menaçant ruine)
- Cas particuliers des cendres (sites cinéraires, inhumation et dispersion des cendres)
- Vacations funéraires, surveillance des opérations funéraires et transport du corps

Intervenant : Anne-Florence GALLARD

Juriste territoriale, Anne-Florence a repris la charge du service juridique de l'Union Amicale des Maires du Calvados après un an passé au Service Affaires Générales et Urbanisme de la Direction de l'Aménagement du département du Calvados. Elle enseigne également la législation funéraire au sein de la licence professionnelle « Métiers de l'administration territoriale ». Forte de son expérience de conseil aux maires depuis 8 ans, elle dispose d'une connaissance aigüe du territoire et des problématiques rencontrées par les élus locaux au cours de leur mandat.